Journal de la Société des Océanistes

117 | Année 2003-2
Nouvelle-Calédonie, 150 ans après la prise de possession

La Nouvelle-Calédonie à travers le regard « testamentaire » de deux chercheurs engagés, l'anthropologue Jean Guiart et l'historien Bernard Brou

Frédéric Angleviel

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/jso/1345
DOI : 10.4000/jso.1345
ISSN : 1760-7256

Éditeur
Société des océanistes

Édition imprimée
Date de publication : 1 décembre 2003
Pagination : 329-339
ISSN : 0300-953x

Référence électronique
Frédéric Angleviel, « La Nouvelle-Calédonie à travers le regard « testamentaire » de deux chercheurs engagés, l'anthropologue Jean Guiart et l'historien Bernard Brou », *Journal de la Société des Océanistes* [En ligne], 117 | Année 2003-2, mis en ligne le 22 mai 2008, consulté le 30 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/jso/1345 ; DOI : 10.4000/jso.1345

© Tous droits réservés

La Nouvelle-Calédonie à travers le regard « testamentaire » de deux chercheurs engagés, l'anthropologue Jean Guiart et l'historien Bernard Brou

par

Frédéric ANGLEVIEL*

À l'occasion de ce numéro spécial, il nous a paru utile de réaliser en miroir les comptes rendus des deux derniers ouvrages de Jean Guiart et de Bernard Brou. En effet, l'un et l'autre ont eu un destin relativement similaire. Arrivés pour la première fois en Nouvelle-Calédonie après la Seconde Guerre mondiale (1946 et 1950), ils sont de la même génération et se sont tous deux engagés tant sur le plan politique que sur le plan scientifique. Ils ont présidé respectivement durant de nombreuses années la Société des Océanistes et la Société d'études historiques de Nouvelle-Calédonie. Chacun d'eux a été considéré en son temps comme chef de file, qui des anthropologues métropolitains, qui des historiens autodidactes locaux. Enfin, tous deux ont choisi de passer leur retraite entre la métropole et la Nouvelle-Calédonie.

L'on pourrait considérer ces similitudes comme fallacieuses du fait qu'ils ont émis des idées, tant scientifiques que politiques, non seulement différentes, mais opposées. Nous retiendrons plutôt le fait que leur « combat » les rapproche sur le plan historiographique (Angleviel, 2002), même s'ils se critiquent l'un l'autre : ces deux passionnés s'avérèrent intransigeants dans leurs analyses et comptes rendus envers les chercheurs qui ne partageaient pas leurs convictions ; et leur longévité scientifique a marqué profondément et durablement leurs disciplines.

Les deux comptes rendus ci-dessous nous montrent des personnalités complexes, des écritures volontairement a-scientifiques, puisque ces auteurs refusent de se plier aux règles habituellement admises dans leurs deux disciplines (absence de témoignages oraux pour J. Guiart, absence de documents d'archive pour B. Brou), et une volonté d'imposer des points de vue sans nuance. Nous considérons que ces deux ouvrages sont décevants au premier degré en raison de leur manque d'objectivité, mais qu'ils sont utiles en seconde lecture du fait que leurs exagérations mêmes vont amener le milieu scientifique à reprendre ces dossiers délicats, affiner leurs données et rectifier les analyses à l'emporte-pièce de J. Guiart et de B. Brou. D'une manière plus générale, ces deux ouvrages nous rappellent que l'écriture scientifique ne doit point être au service d'une cause ou d'une idéologie, si elle ne veut pas perdre sa pertinence systémique et son efficacité sociale.

* Historien, université de la Nouvelle-Calédonie, angleviel@univ-nc.nc

Guiart, Jean, 2001. *Sociétés Canaques, Idées fausses, Idées vraies,* Nouméa, Le Rocher-à-la-Voile, 295 p.

Un titre accrocheur, une thématique à la mode, un auteur controversé, un prix abordable, une distribution en grande surface, voici quelques-uns des atouts qui font de cet ouvrage un succès de librairie en Nouvelle-Calédonie. Ce huitième ouvrage, à la présentation sobre, parfois austère, est publié par J. Guiart dans la maison d'édition qu'il a créée en 1997. Il est caractérisé par une alternance continuelle entre textes en caractères 12 et informations plus ponctuelles en taille 10. La rareté des illustrations, toujours en noir et blanc, et une numérotation effectuée dans une police inhabituelle confirment cette impression de publication artisanale. La volonté de J. Guiart d'être accessible au grand public explique sans doute que le ton se relâche parfois : « dont ils n'avaient rien à foutre » (p. 52) ; « Mitterrand bien sûr s'en foutait » (p. 281). Particulièrement dense, cet ouvrage repose essentiellement sur la mémoire d'un ethnologue œuvrant depuis plus de cinquante ans sur le terrain néo-calédonien. Aussi, si l'absence totale de notes le rend plus lisible par le grand public, il lui enlève une grande partie de sa crédibilité.

En réaliser le compte rendu s'avère difficile, car son auteur passe des faits à leur interprétation et des rumeurs à leur exploitation sans aucune précaution oratoire et sans avancer la moindre preuve. Aussi, nous ne nous arrêterons pas sur ses jugements impromptus et tranchés tels que :

> « Ce n'était pas convenable, mais, depuis ses années à Vichy, François Mitterrand n'a jamais été un homme convenable. » (p. 245)

En effet, il faudrait alors réaliser de longs développements qui s'apparenteraient plus à la rédaction d'un article spécifique qu'à la mise en exergue des thèses et des données originales d'un ouvrage. De même, le principal objet de ce livre étant de pourchasser les idées préconçues des Occidentaux sur la société kanak, J. Guiart nous donne tout d'abord sa définition de la notion de culture puis du concept de coutume. Et de fait, ses indignations, quant aux idées fausses et naïves qu'il attribue aux Occidentaux, lui permettent un discours vivant et très journalistique dans la forme. Comme B. Brou, l'implication politique de J. Guiart l'amène à reprendre ses appréciations des années 1950, sans le recul historique nécessaire :

> « L'ancien maire de Nouméa, M. Roger Laroque, s'était mis un jour en tête de faire la tournée des chefs et grands-chefs aux îles Loyalty et de leur donner tant d'argent qu'il les arracherait à l'Union calédonienne. Ses conseillers en la matière étaient soit des ignorants, soit des parasites. Comme j'étais présent ces jours-là à Lifou, il m'en accusera. » (p. 32)

Comment démêler ici le vrai du faux, le ressenti du factuel, le témoignage brut d'un citoyen lambda du discours scientifique ? Et, par exemple, dès la page 7, il considère sans la moindre précaution oratoire que la société « canaque » – graphie de l'auteur[1] – a cinq mille ans. Or, les datations les plus récentes – qu'il connaît – font état d'une présence humaine à partir de 1050 avant J.-C. Sa datation, erronée en l'état, repose sur une hypothèse personnelle, mais encore eut-il fallu qu'il nous l'explicite au lieu d'imposer au lecteur une grille de lecture arbitraire.

J. Guiart nous assène constamment « sa vérité », qui est trop souvent un écho direct de ses convictions politiques, tout à fait respectables, mais sortant du champ scientifique dont cet ouvrage se réclame. Il écrit ainsi :

> « Le programme du gouvernement majoritairement RPCR issu des accords de Nouméa contient des points inquiétants, allant vers une tentative d'assimilation forcée, en particulier en ce qui concerne l'enseignement public et privé. Il va provoquer des vagues de résistance qui pourraient contribuer à redynamiser un mouvement indépendantiste qui a visiblement perdu ses repères. » (p. 20)

Or, on constate sur le terrain une évolution tout à fait différente. En effet, le conseiller du gouvernement FCCI en charge de l'éducation a demandé à la Direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie, et ce depuis le transfert de l'école primaire à la Nouvelle-Calédonie le 1er janvier 2000, de mettre en œuvre une plus grande adaptation des programmes scolaires. La formation LCR[2] de l'université de la Nouvelle-Calédonie va ainsi déboucher sur des postes d'instituteurs spécialisés en langues régionales, et une véritable adaptation devrait avoir lieu en ce qui concerne la méthodologie en français ; les nouveaux programmes de sciences humaines ou de sciences expérimentales vont donc généraliser les adaptations de 1989.

1. N.D.L.R. : Un des seuls auteurs à continuer à utiliser cette graphie !
2. Langues et cultures régionales.

Puis, J. Guiart nous présente « les systèmes politiques imaginaires » conçus par certains Occidentaux et, selon l'usage, il insiste sur l'ambiguïté fondamentale des termes « clan », « tribu », etc. Il s'intéresse ensuite à la Nouvelle-Calédonie, évoquant d'abord sa conception de la « sorcellerie » kanak. Comme souvent, ses raisonnements partent de la critique d'autres anthropologues, qui sont ici Éliane Métais (p. 93), Charles Illouz (p. 99) et Christine Salomon (p. 85 et 93). J. Guiart a besoin de s'appuyer sur les erreurs ou les généralisations abusives supposées de ses confrères, pour développer ses propres idées. Ce mécanisme, qui peut être stimulant pour l'esprit, devient lassant lorsqu'il forme l'ossature non seulement d'un ouvrage, mais de neuf ouvrages rédigés hors de tout contexte scientifique. Souvent, les propos de J. Guiart attestent d'une difficulté à accepter l'émergence de nouvelles approches ou tout simplement de nouvelles thématiques. Il remarque ainsi :

> « Quant aux accusations de cannibalisme, elles sont nées de la christianisation… Ils en ont même rajouté partout en Océanie dans l'horreur des récits, qu'ils resservent à Bensa parce qu'il aime visiblement ça. Rabaisser ainsi les Canaques n'est pourtant pas son boulot ! » (p. 46)

Une fois de plus, son intention de dévaloriser de manière peu courtoise un collègue est patente. En dehors du fait que l'auteur revient constamment dans ses critiques sur Alban Bensa, l'anthropologue le plus en vue de l'école française actuelle, il faut noter qu'il critique régulièrement ce dernier sans preuve tangible :

> « Il s'agit toujours là aussi d'une accusation, appliquée après coup à une situation donnée, et qui apparaît ici une interprétation récente, pour faire plaisir à un blanc dont on sait qu'il aime les histoires de 'sorcellerie'. » (p. 54)

Dans ce domaine, les multiples références de J. Guiart aux malheurs qui s'abattraient sur les personnes ne respectant pas certains interdits sont pour le moins inattendues, même s'il prend souvent les précautions qui s'imposent :

> « Un précédent maire européen a nettoyé le tout au bulldozer. On expliquera sa mort d'un cancer généralisé, six mois plus tard, par cette violation de l'interdit de toucher aux morts. » (p. 48)

L'intérêt premier de cet ouvrage réside dans le fait que J. Guiart, après avoir rappelé la nature des idées fausses des Occidentaux à l'encontre des Kanaks, considère que les Kanaks ont souvent créé ces idées et les entretiennent afin de se protéger :

> « la stratégie de la nation canaque qui est aujourd'hui de vivre sa culture en silence. » (p. 61)

Comme la plupart de ses assertions, cette idée ne repose sur aucune preuve tangible, si ce n'est l'acceptation du témoignage d'un chercheur expérimenté exempt de toute preuve. Et par exemple, prenons la phrase ci-dessous, qui peut paraître plausible, mais qui n'est pas plus crédible que les assertions opposées mais tout aussi extrêmes de Bernard Brou :

> « En Nouvelle-Calédonie, les projets qui rapportent, même si c'est parce qu'ils sont solidement subventionnés de bout en bout (les cultures irriguées dans la région de La Foa), sont pour les blancs. Ceux qui sont sûrs de rater sont généralement offerts aux Canaques » (p. 220).

Certains lecteurs apprécieront cet ouvrage polémique de par les nombreux règlements de compte qu'il contient. L'auteur considère même que la plupart de ses jeunes collègues « sont voués à être abandonnés sur le bord du chemin par de jeunes générations qui ne veulent plus de maître à penser blanc » (p. 239). D'autres lecteurs regretteront que l'auteur, par ce pamphlet bien peu scientifique publié sur le tard et par la série d'ouvrages similaires qui l'ont précédé aux éditions Le Rocher-à-la-Voile[3], ait porté le doute sur une grande partie de sa production scientifique antérieure. La plupart constateront qu'il s'agit ici d'une série testamentaire et que de par ce simple fait, l'ouvrage que nous découvrons mérite d'être dans toutes les bibliothèques ethnographiques consacrées à la Nouvelle-Calédonie. Et de fait, l'auteur évoque souvent sa longue carrière d'ethnologue, de citoyen engagé au côté des Mélanésiens et de fonctionnaire d'État « constamment prêt à répondre à toutes sortes de questions lorsque les choses dépassaient la capacité de l'administration de les connaître » (p. 110).

Son mode de fonctionnement apparaît dans son interprétation ou sa reconstruction des relations qui l'unissaient au regretté père Dubois :

> « Maurice Leenhardt a pris la chose du bon côté, mais m'a pris à part après l'entretien, me demandant de m'intéresser au père Dubois et de trouver le moyen de le soutenir et de l'amener à des travaux

3. Voir en bibliographie les références des ouvrages de Jean Guiart.

plus objectifs. Cela n'était pas aisé, le père étant un peu difficile de caractère et plutôt solide dans ses convictions. » (p. 109)

Il use du même procédé envers Charles Illouz :

« J'ai dirigé la thèse de 3e cycle de M. Illouz. J'ai eu le plus grand mal à constamment le ramener sur la terre ferme […] L'anthropologie qui se fonde sur de telles accusations […] est une anthropologie néo-coloniale. Elle est le fait de chercheurs autoproclamés pas ou peu formés. » (p. 113-114)

Ce type de propos nous semble déplacé et inutilement vexatoire, sans compter qu'en l'absence de toute analyse approfondie des œuvres susdites, nous sommes tributaires des jugements personnels de J. Guiart.

Plus loin, il refuse l'existence d'une méthode à la géographie culturelle :

« en fait la 'géographie dite culturelle' est à ce jour totalement dépourvue de méthode qui puisse être jugée scientifique » (p. 128),

ce qui lui permet de mettre en doute les travaux du regretté Joël Bonnemaison. L'auteur ayant soixante-treize ans, il est logique que plusieurs de ses collègues soient décédés, mais ses critiques *post-mortem* peuvent paraître pour le moins maladroites.

Son chapitre sur le Mélanésien et la terre débouche sur une étude de l'attribution des noms. Un long chapitre sur l'acculturation montre la nécessaire relativisation des « institutions » au profit des « stratégies » et des « procédures ».

Les fortes réserves de J. Guiart en ce qui concerne Jean-Marie Tjibaou réapparaissent une fois de plus. C'est ainsi qu'à nouveau, il écrit une phrase volontairement ambiguë permettant toutes les interprétations :

« On peut se demander si l'affaire jusqu'ici assez opaque des camions miniers mis à la disposition de Jean-Marie Tjibaou par Jacques Lafleur ne trouve pas là une illustration. En réalité, ces camions n'étaient pas donnés, comme beaucoup l'ont imaginé, mais vendus à crédit. » (p. 125)

En guise de conclusion, J. Guiart critique là encore le centre culturel Tjibaou et explicite sa vision quant au patronyme de Tjibaou (lié à la tribu de Werap) donné par Wenceslas Tii (chef de la tribu de Tiendanite) à l'un de ses fils (l'aîné ou le dernier), et de finir « sa » démonstration par une phrase rédigée en italique :

« *toute manipulation culturelle en milieu canaque a en définitive pour conséquence, ou pour raison d'être, selon le cas, une revendication foncière.* » (p. 263)

Notre compte rendu prendra en compte l'existence des sept ouvrages précédents et de l'ouvrage suivant, du fait qu'une méthode propre à l'auteur s'en dégage : choisir un sujet en réaction à des publications effectuées par des confrères, donner sa version des faits et son interprétation dans un discours fleuve sans appareil critique, revenir dans chaque ouvrage sur quelques idées personnelles afin de les crédibiliser de par le simple mécanisme de leur reproduction – accusation de corruption à l'encontre de Jean-Marie Tjibaou, origine familiale du vocable « caldoche », origine délocalisée du clan Pidjot, menaces de mort pesant sur Maurice Leenhardt puis sur « son » élève J. Guiart, etc. À ce propos, il semblerait que les deux seuls chercheurs en sciences sociales qu'il apprécie soient son « maître », Maurice Leenhardt, et lui-même.

Dans son chapitre « L'Anthropologie appliquée », J. Guiart nous propose un récit de vie par ellipses, où il apparaît comme l'un des initiateurs de ce qu'on appellera, lors des événements, les « occupations de terre » :

« Je proposai aux Hwahat de construire une maison sur leur ancienne réserve et de retourner à la gendarmerie en avertissant de ce qui avait été fait, en donnant les dimensions du bâtiment pour faire sérieux, et d'y mettre un gardien pour bien marquer leur volonté […] La décision prise fut de faire exactement ce que j'avais proposé, mais de ne mettre personne dans la maison […] Je suggérai à Jean-Marie Tjibaou de faire établir par les siens, ouvertement, aux yeux de tous, une barrière solide à l'ancienne limite aval de leur réserve, pour bien montrer qu'ils n'accepteraient pas que d'autres s'y installassent. » (p. 164-165)

Il donne là une explication plausible à l'incendie de la maison de sa femme, considérant que cet incident fut une « expédition planifiée et organisée par le maire d'alors de Nouméa », qui rappelait « le danger de l'ethnologie appliquée lorsqu'elle se veut solidaire de la population étudiée et pas simplement un moyen de rendre plus efficace et moins coûteuse la domination coloniale » (p. 159). On remarquera que le maire de Nouméa auquel il fait allusion est décédé. Mais où s'arrête l'ethnologie appliquée ? Est-il scientifique d'expliquer le refus de ramasser le café après-guerre par l'assertion suivante :

« Les jeunes gens de Koné et de Pouembout, au cours des années d'avant-guerre, se réunissaient le soir pour aller envahir les cases agrémentées de bas-flancs réservées aux femmes réquisitionnées par la

gendarmerie pour cueillir le café des colons, afin de se jeter sur elles et les violer. » (p. 168)

L'auteur justifie son propos par le fait qu'il aurait réalisé à ce sujet une enquête en 1948. Or, aucune de ses publications scientifiques de l'époque ne mentionne ce fait : était-il « systématique » comme il le présente aujourd'hui ou seulement « anecdotique » ? Son enquête consistait-elle à rendre la colonisation plus efficace et moins coûteuse ?

Il est vrai que l'insularité donne à croire à chacun qu'il est susceptible de jouer un rôle de premier plan dans l'évolution de groupes humains restreints. J. Guiart cherche ainsi à nous expliquer comment il influença les évolutions en cours tant des Nouvelles-Hébrides (p. 188) que de la Nouvelle-Calédonie (p. 190), voire de la Polynésie française :

« Ayant été entraîné un jour par Jacques Denis Drollet à aller rendre visite au consul à Pape'ete de la République de Chine (Taiwan), peu de mois avant la reconnaissance de Pékin par le gouvernement du général de Gaulle […] Je rédigeais un rapport circonstancié, qui prit le chemin des cabinets ministériels intéressés à Paris, dont celui du général de Gaulle. Quelques mois plus tard était annoncée la politique officielle de naturalisation des Chinois de Tahiti. » (p. 211)

L'auteur nous donne ensuite sa version du développement en milieu océanien, appuyant sa démonstration sur sa perception des faits. Il considère en particulier que toutes les tentatives des techniciens échouent pour deux raisons : la pression du milieu et l'existence d'un système conceptuel différent. Pour le premier problème :

« La seule réponse connue est de confier la gestion locale d'une coopérative à un homme venant de l'extérieur, et qui n'a pas de parents proches sur place. » (p. 223)

Pour le second :

« Ne disposant de rien sur place, j'ai tenté l'aventure de l'envoi de jeunes Mélanésiens de Nouvelle-Calédonie et du Vanuatu au Collège coopératif qui venait d'être fondé à Paris par Henri Desroches, et où j'enseignais aussi. Nous nous sommes heurtés alors au problème que j'ai pu identifier, et retrouver partout ailleurs dans la région, y compris chez les Maoris de Nouvelle-Zélande, celui du langage conceptuel occidental que les Océaniens scolarisés ne comprenaient le plus souvent pas du tout […] la réalité est que leurs systèmes conceptuels sont différents des nôtres, pour des raisons d'évolution parallèle dans un autre environnement, par l'absence de la roue, des animaux de trait et de l'agriculture des céréales » (p. 223).

Et de changer complètement son discours à la page 226 :

« L'incapacité des Océaniens à réussir leur développement n'est faite que de deux facteurs : l'inadaptation générale des projets officiels qui leur sont proposés et longtemps le sabotage systématique par la fraction activiste des Européens locaux de tout ce qui pourrait être un progrès économique marquant au bénéfice des Canaques. »

Or, si tous les freins au développement proviennent uniquement de facteurs externes à la société mélanésienne, comment se ferait-il que les quatre États mélanésiens indépendants se trouvent tous dans une situation de sous-développement durable ?

Dans un addenda, J. Guiart reprend une lettre non datée qu'il a envoyée au député calédonien Jacques Lafleur, suite à la parution de son ouvrage autobiographique *L'assiégé*. J. Guiart y répond apparemment à un certain nombre de points qui lui paraissent litigieux, malheureusement sans nous donner la moindre référence aux pages considérées. J. Guiart y défend sa personne, celle de son épouse et celle de son beau-frère Maurice Lenormand, puis il donne son sentiment sur les propos généraux de Jacques Lafleur. Il considère que la Nouvelle-Calédonie ne fut jamais en état de guerre civile :

« La dramatisation parallèle à laquelle se sont livrés bien des personnages officiels, parlant de guerre civile en Nouvelle-Calédonie, était un instrument dans une négociation difficile, mais ne correspondait pas à la réalité du terrain. » (p. 277)

J. Guiart minimise même à plusieurs reprises la situation :

« La loi générale est que les Mélanésiens ayant retrouvé leurs terres anciennes tendent à se mettre en congé de la situation politique générale pour de nombreuses années, les problèmes se posant alors essentiellement entre eux. » (p. 277)

Il nous apprend que Gérard Lacourrège a été condamné trois fois pour diffamation contre J. Guiart, qu'il a fait condamner M. Leyraud deux fois et que son épouse a gagné un procès contre Thierry Desjardins. En revanche, J. Guiart a perdu le procès que Jacques Lafleur lui fit :

« La somme que j'ai dû vous verser était identique à celle que Thierry Desjardins nous a versé. Je n'ai pas mis cinq ans à payer, mais plutôt cinq mois. » (p. 280)

Plus loin, il considère que Jacques Lafleur reprit dans son ouvrage « l'accusation de la présence de gauchistes qui seraient responsables du réveil canaque… C'est une fantaisie. Je ne connais que trois personnes correspondant plus ou moins à la définition, avec lesquelles je n'ai aucun lien » (p. 281). Pourtant, l'ouvrage de son fils, René Guiart, publié par le même éditeur, est une preuve incontournable de l'existence de personnes qui participèrent à ce réveil[4].

Cette lettre se veut en fait un compte rendu de seize pages, comme le confirme la phrase finale :

> « Vous ne verrez pas d'inconvénients, je pense, à ce que je publie ce texte sous une forme peut-être améliorée » (p. 285).

Elle est typique de la « méthode Guiart » : réaction à une publication qui l'importune, critique de cette publication, considérations plus générales s'appuyant sur son expérience et ses idées originales, conclusion plus ou moins lapidaire, souvent hors contexte. J. Guiart conclut en effet sa critique de *L'assiégé* par une remarque décentrée sur le RPCR, qui serait dans l'incapacité « d'entreprendre une action de baisse du coût de la vie (qui serait la façon la plus rationnelle d'augmenter le pouvoir d'achat des uns et des autres) » (p. 285). Or, comme il le dit si bien lui-même, le temps des donneurs de leçons est achevé, les jeunes Mélanésiens ne voulant plus de « maître à penser blancs ».

Brou, Bernard, 2002. *Nos lendemains chanteront-ils ? La Nouvelle-Calédonie de 1957 à 1999*, Nouméa, L'auteur et Association Histoire en Nouvelle-Calédonie, 305 p.

Un titre pessimiste, une maquette classique, une utilisation extensive des italiques, des majuscules et des soulignés, un plan linéaire, un souci du détail, une absence d'appareil critique et une subjectivité à fleur de peau, telles sont les premières impressions que l'on retire de cet ouvrage qui connaît un réel succès de librairie en Nouvelle-Calédonie.

Dès sa préface, B. Brou donne le ton de l'ouvrage en décrivant avec force détails les dégâts matériels liés aux événements sans se poser les questions légitimes quant à leurs origines. Ayant cité Fernand Braudel, il réutilise cette citation dans sa conclusion afin de dramatiser son propos. Il nous demande en effet de réfléchir sur « les interrogations, les inquiétudes et même les angoisses du temps qui nous entourent et nous assiègent ».

L'auteur, bien qu'il ait passé une thèse d'État par l'intermédiaire de l'École pratique des hautes études, reste un historien autodidacte dans la forme et dans l'esprit. C'est ainsi qu'à côté de son titre de docteur, il rappelle qu'il est officier de l'Ordre national du mérite. De même, son introduction, confuse, commence par une présentation rapide de l'histoire antérieure de la Nouvelle-Calédonie, avant d'expliquer pourquoi il lui a semblé important de témoigner. Ne connaissant point les principes de l'histoire du temps présent, il nous indique néanmoins qu'il utilisera surtout son expérience propre :

> « je devais rapporter ce que j'ai vu, lu, entendu, vécu. » (p. 7)

Quant aux archives, au lieu de demander leur ouverture à titre dérogatoire, il préfère considérer que :

> « des actions secrètes ont eu lieu, des décisions politiques importantes ont été cachées à la population, quoique certaines ont été dévoilées ultérieurement. » (p. 7)

La première partie consiste en l'étude de la période de « la loi-cadre avec Lenormand, 1957-1962 ». L'auteur a vécu cette période comme élu de l'opposition (1957-1966) et il reprend ici son combat politique de l'époque, sans le recul et le regard distancié indispensable au travail historique. Ceci est d'autant plus regrettable qu'il avait déjà étudié cette période mouvementée dans un ouvrage-témoignage[5] et qu'il aurait donc dû pouvoir objectiver sa recherche. En effet, non seulement cet ouvrage reprend des erreurs factuelles liées à une absence totale de travail en archive, mais il comprend trop souvent

4. Le fils de J. Guiart, René, refuse d'être considéré comme un militant gauchiste, notant « De tout cœur, je suis avec les Kanaks pour leur libération, mais à un autre niveau, je ne suis pas concerné. Si je me sens opprimé, c'est pas par les colons, entre nous facteur complètement dépassé, mais sur un plan intellectuel, par la société globale. Je suis un marginal-écolo, un hors-circuit ». (Guiart, 2001 : 26).

5. En fait, B. Brou a résumé son ouvrage de 1982 dans la première partie de l'ouvrage actuel. Les archives étant désormais ouvertes jusqu'en 1973, il aurait pu utiliser le capital documentaire, acquis hier grâce à un important travail de mémoire, pour réaliser aujourd'hui un véritable travail de recherche.

les idées personnelles, voire les préjugés de l'auteur. Pour le moins, l'étude d'une période historique aussi controversée aurait dû comporter les arguments des uns et des autres, leur analyse et enfin les conclusions de l'auteur. C'est ainsi que dès la page 12, il déclare que le député de l'époque, soutenu par « les missions protestante et catholique » ainsi que par l'aile radicale « de gauche », notamment franc-maçonne des partis européens, organisa rapidement l'union des gens dits « petits », face à la passivité des « bourgeois » en place ; la lutte fut proclamée contre les « grosses boîtes ». D'une part, l'auteur retrouve ici le ton polémique et l'argumentaire facile du combat politique qu'il menait à l'époque contre le député Maurice Lenormand et sa majorité. D'autre part, il énonce des faits qu'il sait être faux puisque par exemple il sait pertinemment qu'aucune loge maçonnique n'existait en Nouvelle-Calédonie entre 1940 et 1960 (Angleviel, 1998), et que le « vénérable maître » qui rouvrit une loge en 1960, était son ami le gaulliste André Surleau (p. 48).

Bien d'autres éléments épars montrent que B. Brou revit toujours cette période avec passion, ce qui l'amène à privilégier une approche journalistique et sensationnaliste, voire politique, des événements. L'analyse de la page 13 s'avère significative à cet égard. Présentant le statut proposé à la Nouvelle-Calédonie en 1957, il note d'une manière lapidaire, dixit son opinion de l'époque :

> « celle-ci, il faut bien le constater, ne s'est pas intéressée à cette modification capitale ! »

Puis, notant qu'un entrefilet dans l'un des deux journaux de l'époque annonce que la future assemblée aurait trente membres, il s'insurge :

> « ce qui paraît énorme et même déplacé, sinon irréaliste. »

Lisant ensuite que l'île serait divisée pour la première fois en quatre circonscriptions, il considérait hier et il considère aujourd'hui que « cela paraît insensé ! ». Le ton est donné. Il ne s'agit point d'un ouvrage historique basé sur la confrontation des points de vue et l'analyse des données, mais d'un témoignage reposant sur une écriture et une vision très personnelles des événements, l'auteur ayant été un acteur engagé puis un spectateur passionné de cinquante ans d'histoire calédonienne. Le fait que B. Brou ait intégré quatre points d'exclamation dans la page susdite ou encore qu'il ait souligné trois éléments constitutifs de la loi-cadre, confirme sa volonté de nous présenter une écriture vivante et militante.

L'auteur nous donne, trois pages plus loin, l'explication de son incapacité à prendre du recul :

> « Je me trouvai naturellement inscrit sur la liste gaulliste des 'Républicains sociaux' (en création) et fus élu le 6 octobre. Lenormand me raya aussitôt de la liste de la fonction publique et expulsa du local de fonction ma famille en novembre. Je fus donc un élu minoritaire, c'est-à-dire méprisable ; je devins un sans-domicile-fixe jusqu'à ce que des amis abritent ma femme et mon fils à Noël 1957, dans un logement de domestique, inoccupé. Joyeux Noël ! » (p. 16)

Et la diatribe politique continue dès la page suivante. Lorsqu'il évoque le texte fixant à huit les « Ministres », il observe « (quelle honte) », avant de rajouter :

> « Huit Fouquier-Tinville pour 70 000 habitants, quelle folie ! » (p. 17)

Quelques lignes plus loin, B. Brou considère que la minorité est rejetée :

> « c'est déjà le mépris de la minorité […] la Commission permanente ; la minorité en a été éliminée, sans discussion. » (p. 17)

Dans le dernier tiers de la page, il compare la majorité de l'époque à « l'Ordre Nouveau » et, évoquant une commission administrative, il affirme « c'est déjà la délation ». Ce type de propos s'avère rédhibitoire et il confirme que l'auteur, ingénieur de formation et politicien par passion, est resté un historien autodidacte politiquement engagé. Et de fait, B. Brou ne sollicite à aucun moment le point de vue de ses adversaires ou même de ses alliés politiques de l'époque : ni par une relecture critique de leurs déclarations à l'Assemblée territoriale, dans la presse ou dans des journaux politiques (*L'Avenir calédonien*) ; ni par l'étude des travaux historiques publiés sur la Nouvelle-Calédonie durant la seconde moitié du vingtième siècle[6] ; ni même par des interviews des principaux acteurs politiques encore en vie (Maurice Lenormand, Jean Lèques, Gabriel Païta, etc.).

N'ayant pas effectué le travail de base d'un historien, c'est-à-dire la confrontation des sources et des points de vue, l'auteur s'avère incapable de prendre le recul nécessaire à la construction d'une véritable analyse des faits passés.

C'est ainsi qu'il déplore sans ambages le fait que l'Union calédonienne n'ait nommé, en 1957, que des conseillers appartenant à son parti dans la toute nouvelle Commission des terres :

« Ainsi, le secret des délibérations serait bien gardé, les discussions seraient réduites au minimum et la volonté d'un seul homme serait exécutée ! C'était un nouveau défi à la démocratie, un pied-de-nez aux légistes parisiens. » (p. 19)

Il aurait été utile que l'auteur recherche le point de vue de la majorité de l'époque au lieu de nous assener son opinion personnelle, certes respectable, mais a-historique. Au vu de l'importance du problème foncier en Nouvelle-Calédonie, l'on peut penser que la décision de Maurice Lenormand avait d'autres raisons que celles invoquées par B. Brou.

Les informations factuelles données par l'auteur sont précieuses, mais les continuels commentaires personnels qui les accompagnent peuvent induire en erreur le lecteur. B. Brou affirme ainsi :

« la loi-cadre aurait pu être un instrument d'ouverture, de progrès, de démocratie. Mais la décentralisation avait été déviée de son cours, encore une fois, à cause de l'éloignement. Et en lui-même, chacun pensait : Paris va réagir. » (p. 20)

Premièrement, où sont les éléments concrets qui lui permettent de laisser penser que la loi-cadre est un échec ? Secondairement, comment peut-il sous-entendre que la plupart des Calédoniens attendaient une intervention parisienne, alors que l'Union calédonienne avait une large majorité et qu'elle la conserva jusqu'en 1972. En fait, l'historien autodidacte B. Brou base son commentaire sur le fait qu'il faisait partie de cette minorité « publiquement ridiculisée » (p. 19) « et pratiquement éliminée de la vie publique » (p. 20), tandis que ses espoirs placés dans « Paris » s'expliquent par ses origines métropolitaines puisqu'il était arrivé en Nouvelle-Calédonie en 1950.

Mais tout devient plus clair quelques lignes plus loin :

« Moi, qui étais un élu Républicain Social, et souhaitais le retour au pouvoir du général de Gaulle, je bouillais d'impatience et multipliais les tournées en brousse, où nous organisions des réseaux d'amis […] Notre organisation locale s'affirmait et notre action énervait visiblement le Tout-Puissant. Celui-ci, sûr de lui et de son Pouvoir, allait commettre plusieurs erreurs […]. » (p. 20)

Le choix des majuscules surnuméraires est significatif de la rancune toute particulière que porte aujourd'hui encore B. Brou à son adversaire politique d'hier, Maurice Lenormand.

Ceci est d'autant plus grave que l'auteur semble ne pas se rendre compte de ses préjugés et de sa subjectivité. En effet, il écrit dans une « note du rédacteur » :

« le rédacteur a fait ce qu'il a pu pour ne pas blesser. S'il l'a fait, c'est involontairement […] Cela ne l'empêche pas d'avoir ses sentiments. Mais il a essayé d'être neutre, n'a fait que 'citer'. » (p. 331)

Cette allégation s'avère erronée, ne serait-ce que dans les mots choisis par l'auteur dans sa description des faits passés : « régime d'orgueil, et de profit exclusif » (p. 23), « ce processus diabolique » (p. 26), « devenu plus prudent, sinon plus retors » (p. 27), « manœuvres déloyales » (p. 32). Et comment parler de neutralité quand B. Brou remplace le nom de Maurice Lenormand par des superlatifs « sarcastiques » tels que « l'homme fort, le Député-Vice-Président » (p. 27) ou « le Tout-Puissant » (p. 28 et 39), voire par des appellations plus insultantes telles que « le Vichyste caporaliste » (p. 27) ou « le corporalissime » (p. 32). Ces effets d'hémicycles prouvent l'absence de sens historique de B. Brou, qui refuse de déposer au vestiaire de l'histoire ses anciennes querelles pour mettre au service de Clio sa connaissance réelle du dessous des cartes politiques entre 1957 et 1966.

L'histoire aurait beaucoup gagné à ce que l'auteur explicite ses connaissances et transmette dans de bonnes conditions son héritage politique. Il évoque par exemple les « 17 lève-crayons » (p. 31) de Maurice Lenormand à l'Assemblée. L'information est d'importance puisque B. Brou fait référence à l'existence possible d'une consigne du dirigeant de l'Union calédonienne, qui aurait consisté à assurer un

6. Non seulement l'auteur ne nous donne aucune bibliographie, mais les notes ne contiennent aucune référence bibliographique. B. Brou n'a pas consulté les principaux ouvrages parus sur le sujet, ce qui empêche son propre ouvrage de sortir d'un discours linéaire engagé et anecdotique. Il aurait dû en effet consulter les ouvrages généraux (Dornoy,1984 ; Kurtovitch, 2000 ; etc.), les biographies (Cazaumayou et de Deckker, 1999 ; Chatenay, 1995 ; Tjibaou, 1996 ; etc.), les essais politiques (*Les temps modernes*, 1985 ; Collectif, 1986 ; etc.), ou encore les travaux universitaires (Apikaoua, 1991 ; Caussin, 1998 ; Houdan, 2000 ; Soriano, 2000 ; etc.).

vote unanime de ce groupe lors de mesures considérées comme primordiales.

À plusieurs reprises, B. Brou considère que les pratiques politiques de l'époque n'étaient pas à l'honneur de la majorité en place et de l'idée qu'il se fait de la démocratie. C'est ainsi qu'il écrit : « la Minorité avait été publiquement ridiculisée » (p. 19) ou encore « ces deux journées […] ridiculisent un peu plus la petite démocratie locale » (p. 36). Le constat est intéressant, même si les propos de l'auteur semblent fort désabusés. Mais n'aurait-il pas été utile d'expliciter et de nuancer cette réalité, en rappelant que la Nouvelle-Calédonie n'était plus une colonie depuis seulement onze ans et que le Conseil général avait longtemps été élu par une minorité de Calédoniens ?

De fait, le sujet traité par B. Brou s'avère particulièrement sensible : une histoire proche, une période mouvementée, un personnel politique en cours de formation. Or, l'auteur ne prend aucune précaution oratoire, privilégiant au contraire une présentation politique, voire anecdotique des faits. Il nous annonce ainsi qu'en 1962, lorsqu'on était dans l'opposition :

> « il n'était pas prudent de se promener en ville, car des commandos de justiciers circulaient, prêts à tout… » (p. 46)

Où sont les preuves ? Quelle est la part d'exagération ?

Dans sa deuxième partie, « La loi-cadre et le Boom, 1963-1975 », B. Brou continue sa vindicte bien peu historique de l'homme fort de l'époque, notant dès la page 53 que « l'État lui paie sans sourciller ses incessants voyages par avion », qu'il « est toujours le Gros-Mineur propriétaire de 36 463 hectares de mines de nickel » et qu'il est le « Manitou du législatif local ». Cela est sans doute partiellement vrai, mais l'auteur manie ici l'amalgame, alors que le ton utilisé manque pour le moins de sérénité. De même, lorsqu'il nous annonce que « l'opinion se demande : y a-t-il une justice ? », on peut légitimement se demander de quelle opinion B. Brou se fait l'écho. Les attaques personnelles, typiques du combat des hommes politiques calédoniens d'alors, émaillent l'ouvrage sans qu'aucune preuve ne vienne corroborer les allégations de l'auteur. Et de fait, il nous demande de le croire sur parole lorsqu'il annonce par exemple que Maurice Lenormand était un « richissime propriétaire minier » (p. 58) et que « personne n'enquête sur l'origine mystérieuse du domaine minier… » (p. 59).

Lorsqu'il aborde les années 1970, B. Brou se fait plus vague dans ses critiques, sans doute en raison de sa non-réélection à l'Assemblée territoriale. Néanmoins, il continue à manier le verbe politique lorsqu'il évoque les personnalités qui lui déplaisent. Présentant le docteur Jean-Paul Caillard, il qualifie ce jeune militant de gauche d'abord de « soixante-huitard » (p. 69), puis de « bien-né » (p. 73). Et lorsqu'il cite par extraordinaire un journal de l'époque, c'est pour étiqueter Jean-Paul Caillard (« forcené maoïste », p. 73).

Dans sa troisième partie « Les difficiles formulations de l'indépendance, 1976-80 », B. Brou passe résolument de la place d'acteur à celle de spectateur du jeu politique calédonien, qu'il décrit avec de nombreux détails électoraux fort utiles. Néanmoins, les commentaires de l'auteur continuent à sentir le souffre, du fait qu'il n'arrive pas à s'extraire de ses convictions politiques. C'est ainsi que le retour de Maurice Lenormand en tant que vice-président du gouvernement en 1978 l'amène à cette phrase outrancière :

> « Ce montage artificiel révolte une forte partie de la population. La 'trahison' de la FNSC et les 'combines' de Dijoud ont ramené Lenormand au pouvoir ! » (p. 107)

Bien sûr, l'auteur a mis des guillemets aux deux mots-clés de son allégation, mais cette phrase n'est suivie d'aucune preuve, voire d'aucun témoignage.

De la quatrième à la neuvième partie, l'on constate que les chapitres sont de plus en plus courts et que le récit se cale sur l'approche événementielle et descriptive du journal quotidien local. Les commentaires restent très personnels et discutables. C'est ainsi que lorsque le gouvernement français réunit les interlocuteurs politiques calédoniens à Nainville-les-Roches en 1983, B. Brou note à propos du texte final « (il est impossible de résumer un texte aussi inintelligible) » (p. 155). Que déduire de ce type de remarque ?

Toute la partie concernant la violence des événements politiques s'avère a-historique du fait que l'auteur reprend entièrement le discours des anti-indépendantistes les plus intransigeants et les plus paternalistes. L'utilisation des guillemets, malheureusement non suivis de note, lui permet d'utiliser de manière plus

impersonnelle les termes les plus violents. C'est ainsi qu'il dénomme Edgard Pisani le « renégat maltais » (p. 203), ou qu'il considère que sa dernière action en terre calédonienne fut « une 'pisanerie' de plus » (p. 242). Par ailleurs, il garde un ton acerbe pour évoquer toutes les opinions différentes de la sienne, écrivant par exemple :

> « Sur TF1 sont présentées les contre-vérités d'Alban Bensa sur le voyage présidentiel. Les appréciations de ce 'chercheur' amènent de nombreuses protestations. » (p. 212)

Dans la même veine, il considère que *Le Monde* vit par « le gouvernement » et se vend grâce aux « événements » (p. 224). Et lorsqu'il évoque une fois de plus J. Guiart, c'est pour le cataloguer (« célèbre pour ses partis pris » p. 232).

Les excès de B. Brou peuvent s'avérer positifs en l'amenant à sortir du politiquement correct lorsqu'il aborde certains vrais problèmes, comme les « éventuels » viols liés à l'occupation de Thio, le « suicide » de l'agent des PTT qui avait fait éclater le scandale des écoutes téléphoniques ou les « vengeances électorales » (p. 286) entre Mélanésiens. Finalement, c'est à la page 249 que B. Brou accrédite malgré lui le mouvement indépendantiste d'une légitimité politique en notant que :

> « 60 à 65 % des électeurs mélanésiens ont, de bon gré ou par pression ou par lassitude, voté pour l'indépendance : ils représentent 35 % de l'ensemble des électeurs. » (p. 249)

Dans son épilogue, B. Brou informe le lecteur qu'il aurait pu « évoquer les crédits d'État et certains Grands Organismes, officiellement scientifiques mais chargés d'action partisane, avec tri des archives et sources » (p. 329). Or, force est de constater qu'« archives et sources » font défaut à son propre ouvrage. Finalement, il note fort justement, mais de manière réductrice, que :

> « le devenir de la Nouvelle-Calédonie tient en une seule formule : qui sera électeur demain ? » (p. 330)

*
* *

N.B. : Nous avons tenu à présenter ces deux comptes rendus en parallèle, afin d'éviter la critique facile du commentateur hypercritique. Et comme le disaient J. Bodin au XVI^e^ puis Lénine au XX^e^ siècle, donnez la parole aux Français pour évoquer la « perfide Albion » et vice-versa. J. Guiart considère donc que B. Brou est le « porte-parole pseudo-scientifique des Européens anti-canaques » (p. 109), alors que B. Brou accuse J. Guiart de rédiger des articles qui « ne tendent pas à apaiser les esprits […] ni d'appliquer de rigoureux principes scientifiques » (p. 143). De manière toute aussi utile pour le lecteur, les deux auteurs évoquent plusieurs fois les mêmes dossiers, comme par exemple le procès entre J. Guiart et J. Lafleur (J.G. p. 280 ; B.B. p. 148[7]) ou l'incendie de la maison « Guiart » (J.G. p. 159 ; B.B. p. 206).

Connaissant la grande difficulté de J. Guiart et de B. Brou à accepter la controverse, nous avons hésité à rédiger ce double compte rendu. Or, d'une part, certains lecteurs, abusés par les qualités scientifiques des publications antérieures de J. Guiart, considèrent que toutes ses assertions présentes bénéficient du même travail scientifique préalable, alors qu'elles sont le fruit de son expérience personnelle, témoignages tout aussi subjectifs que ceux de tout autre acteur de l'histoire contemporaine calédonienne. D'autre part, certains lecteurs, abusés par l'autorité morale que procura la présidence de la SEHNC à B. Brou durant trente-trois ans, considèrent que ses commentaires de l'histoire récente de la Nouvelle-Calédonie s'appuient sur les sources les plus sûres, alors qu'il reprend ses combats passés en commentant subjectivement les informations du quotidien local.

BIBLIOGRAPHIE

ANGLEVIEL, Frédéric, 1998. Contribution à l'histoire de la franc-maçonnerie en Océanie. La loge Union calédonienne, 1868-1940, *Journal de la Société des Océanistes* 106, pp. 17-39.

—, 2002. La recherche historique en Nouvelle-Calédonie. Esquisse d'un bilan critique, habilitation à diriger des recherches, université de Lille III, 470 p.

7. J.G. renvoie à l'ouvrage de Jean Guiart ; B.B. à celui de Bernard Brou.

APIKAOUA, Olivier, 1991. Les événements politiques en Nouvelle–Calédonie de 1984 à la mort de J.-M. Tjibaou, maîtrise d'histoire, université de Toulouse, 150 p.

BROU, Bernard, 1982. *30 ans d'histoire de la Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, Publication de la Société d'études historiques de Nouvelle-Calédonie 31, 219 p.

CAUSSIN, Delphine, 1998. La Nouvelle-Calédonie à l'épreuve de la contestation kanak, thèse de doctorat, université de Nice, 648 p.

CAZAUMAYOU, Jérôme et Thomas DE DECKKER, 1999. *Gabriel Païta, témoignage kanak. D'Opao au pays de la Nouvelle-Calédonie*, Paris, L'Harmattan, Mondes océaniens, 273 p.

CHATENAY, Georges, 1995. *Itinéraire d'un enfant de Thio ou le défi calédonien*, Nouméa, Globasia, 380 p.

COLLECTIF, 1986. *Notre résistance. 1981-1986*, Nouméa, Le comité pour la Nouvelle-Calédonie et pour la France dans le Pacifique, 72 p.

DORNOY, Myriam, 1984. *Politics in New Caledonia*, Sydney, Sydney University Press, 302 p.

GUIART, Jean, 1997. *Maurice Leenhardt. Le lien d'un homme avec un peuple qui ne voulait pas mourir*, Nouméa, Le Rocher-à-la-Voile, 155 p.

—, 1998a. *Autour du rocher d'Até. L'axe Koné-Tiwaka et les effets d'un siècle de résistance canaque*, Nouméa, Le Rocher-à-la-Voile, 192 p.

—, 1998b. *Bwesou Eurijisi. Le premier écrivain canaque*, Nouméa, Le Rocher-à-la-Voile, 154 p.

—, 1998c. *La terre qui s'enfuit. Les pays canaques anciens, de La Foa à Moindou, Bourail et Kouaoua*, Nouméa, Le Rocher-à-la-Voile, 168 p.

—, 1998d. *Jules Calimbre. Chronique de trois générations, trois femmes et trois maisons*, Nouméa, Le Rocher-à-la-Voile, 162 p.

—, 1998e. *Les Mélanésiens devant l'économie de marché. Du milieu du XIX^e siècle à la fin du millénaire*, Nouméa, Le Rocher-à-la-Voile, 192 p.

—, 1999. *Heurs et malheurs du pays de Numea, ou le péché originel*, Nouméa, Le Rocher-à-la-Voile, 160 p.

—, 2002. *Les cahiers de Théodore Braïno Kaahwa*, Nouméa, Le Rocher-à-la-Voile, 152 p.

GUIART, René, 2001. *Le feu sous la marmite*, Nouméa, Le Rocher-à-la-Voile, 368 p.

HOUDAN, Olivier, 2000. Deux couleurs mais un seul peuple : histoire du mouvement d'Union calédonienne (1953-1977), DEA, université de Lille III.

KURTOVITCH, Ismet, 2000. *La vie politique en Nouvelle-Calédonie : 1940-1953*, Lille, Septentrion presses universitaires, 690 p.

SORIANO, Éric, 2000. Une trajectoire du politique en Mélanésie. L'exemple kanak de Nouvelle-Calédonie (1946-1999), thèse de doctorat, université de Montpellier I, 532 p.

TEMPS MODERNES (LES) 464, 1985. Nouvelle-Calédonie : pour l'indépendance (dossier spécial), Paris, pp. 1583-1736.

TJIBAOU, Jean-Marie, 1996. *La présence kanak*, Paris, Odile Jacob, 324 p.